

3.1. PROMOTION U16 FILLES

17 au 19 juillet au Golf de Mérignies ou Albret

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

U14 : nées en 2004 ou après et **U16 :** 15 et 16 ans, nées en 2002 et 2003.

Pour les clubs (une seule équipe par club) :

Le nombre d'équipes sera limité à 52 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) le classement au dernier Mérite National Performance des écoles de Golf.
- 2) Par ordre d'arrivée des inscriptions

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distance de jeu préconisée :

voir recommandations § 3.6-4

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.

1.Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

3 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 2 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

2. Phase finale : 3^{ème} jour

3 simples / match play

Les 16 premières équipes jouent pour la montée :

8 v 9 ; 7 v 10 ; 6 v 11 ; 5 v 12 ; 4 v 13 ; 3 v 14 ; 2 v 15 ; 1 v 16

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 1^{ère} Division.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Épreuve non-fumeur.